2008/428 - Désignation de représentants de la Ville de Lyon au sein du Collège d'Ethique de la Vidéosurveillance des espaces publics (Direction des Assemblées)

Rapporteur: M. COLLOMB Gérard

Crée par délibération du Conseil municipal du 14 avril 2003, modifiée par délibération du 19 avril 2004, ce comite consultatif est composé de :

- 6 conseillers municipaux répartis également entre majorité et opposition
- 6 personnalités qualifiées, représentant le monde du Droit, de l'Education et de l'Economie dont 2, représentant le commerce de proximité,
- 6 représentants des associations de défense des Droits de l'Homme.

Je vous propose les candidatures suivantes :

6 Conseillers municipaux titulaires et 6 suppléants.

Titulaires : Suppléants :

Nicole Gay Yves Fournel

Jérôme Maleski Etienne Tête

Heidi Giovacchini Jean Yves Sécheresse Fouziya Bouzerda Christophe Geourjon

Jeanne d'Anglejan François Royer
Patrick Huguet Jean Jacques David

6 personnalités qualifiées :

- Daniel Chabanol – ancien Président de la Cour Administrative d'Appel de Lyon

- Jean Marie Chanon Avocat et ancien bâtonnier
- Maurice Niveau Recteur honoraire
- Thierry Dussauze Directeur du centre commercial de la

Part-Dieu

- Guy Pellet Président de la Fédération Rive Gauche des commerçants
- **Georges Cellerier** Président de l'Association des Commerçants de la Presqu'ile.

6 représentants présentés par les associations de défense des Droits de l'Homme suivantes :

- LICRA
- MRAP
- Ligue des Droits de l'Homme
- CLAUDA
- Chaire des Droits de l'Homme
- Agir ensemble pour les droits de l'Homme.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Mme Gay, M. Maleski, Mme Giovacchini, Mme Bouzerda, Mme d'Anglejan, M. Huguet, M. Fournel, M. Tête, M. Sécheresse, M. Geourjon, M. Royer, M. David, M. Chabanol, M. Chanon, M. Niveau, M. Dussauze, M. Pellet, M. Cellerier sont désignés.

(Adopté.)